



# BAIGNADE INTERDITE

Suite au prélèvement réalisé le 21 juin 2024, il a été découvert que **les eaux la baignade intercommunale de La Chapelle Saint Sauveur présentent une contamination bactériologique.**

En effet, une concentration excessive de *Pseudomonas aeruginosa* a été mesurée. Ces germes peuvent provoquer des infections cutanées ou de la sphère ORL.

**La baignade est donc interdite jusqu'à nouvel ordre à cause du risque sanitaire.**

Merci de votre compréhension.